

Ontario Energy Board	Commission de l'énergie de l'Ontario	
----------------------	--------------------------------------	---

**Avis de requête
et
avis d'audience écrite
afin de modifier les permis d'agent de commercialisation de gaz
et de détaillant d'électricité
d'Ontario Energy Savings L.P.
EB-2009-0257**

Ontario Energy Savings L.P. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario afin de modifier ses permis d'agent de commercialisation de gaz (GM-2005-0316) et de détaillant d'électricité (ER-2005-0314). La demande de modification des permis concerne un changement de nom. L'autorisation de ce changement permettrait au requérant de modifier son nom actuel, Ontario Energy Savings L.P., sur ses permis d'agent de commercialisation de gaz et de détaillant d'électricité afin qu'il se lise « Just Energy L.P. » ainsi que d'inclure la marque de commerce « Commerce Energy ». Le requérant a également fourni une mise à jour concernant ses personnes-ressources.

La décision concernant la requête sera rendue par un employé de la Commission à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. L'employé de la Commission n'entend pas attribuer de frais dans le cadre de cette requête.

Comment participer à l'audience

La décision concernant la requête sera rendue par voie d'audience écrite à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons justifiant de tenir une audience orale. Si vous vous opposez à une audience écrite dans le cadre de la présente requête, vous devez fournir des motifs écrits pour expliquer la nécessité d'une audience orale. Toutes les observations s'opposant à la tenue d'une audience écrite doivent parvenir à la Commission et au requérant d'ici le 14 août 2009.

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous devez faire parvenir trois exemplaires papier de vos observations et, dans la mesure du possible, un exemplaire électronique en format Word et en format PDF (permettant la recherche) à la Commission, ainsi qu'un exemplaire au requérant. Toutes les observations doivent être reçues au plus tard le 18 août 2009. Si le requérant entend répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse à la Commission, et en faire parvenir un exemplaire à toutes les parties qui ont présenté des observations, au plus tard le 25 août 2009.

Toutes les observations doivent citer le numéro de dossier EB-2009-0257, indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, ses numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que son adresse électronique. Toutes les communications doivent être

adressées à la secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée plus bas, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour exigé.

Les renseignements concernant la requête peuvent être consultés aux bureaux de la Commission à l'adresse fournie ci-dessous ou en communiquant avec le requérant. Les adresses et les coordonnées du requérant sont également fournies ci-dessous.

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements sur la manière de participer en visitant le site Web de la Commission (www.oeb.gov.on.ca) ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT DES OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

Adresses

La Commission

Commission de l'énergie
de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la
Commission

Tél. : 1 877 632-2727 (sans frais)
Télec. : 416-440-7656
Courriel : Boardsec@oeb.gov.on.ca

Le requérant

Ontario Energy Savings L.P.
6345, chemin Dixie
Bureau 200
Mississauga (Ontario) L5T 2E6
À l'attention de Nola Ruzycski

Tél. : 905 795-4204
Télec. : 905 564-6069
Courriel : nruzycki@energysavings.com

FAIT à Toronto le 4 août 2009.

Commission de l'énergie
de l'Ontario

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission